

Des projets ESPRIT qui ont réussi

Production de logiciel et de support à la gestion de la maintenance :

Ce programme a conçu un nouveau type de système d'information pour gérer le développement de logiciels. Il a résulté de l'initiative de plusieurs entreprises françaises de taille moyenne et Siemens. Lorsque cette dernière entreprise s'est retirée du projet, elle a été remplacée par l'entreprise française TECSL et une entreprise espagnole avec laquelle un des partenaires voulait bâtir des relations plus étroites. À la fin, le projet ne comprenait plus que cinq PME et aucune entreprise importante.

Systèmes de contrôle automatique :

Ce programme a contribué au développement d'équipements et de systèmes de production de microprocesseurs plus concurrentielles. Il a aussi contribué à l'introduction de nouvelles normes dans ce domaine. Il s'agissait d'une technologie à la fine pointe des systèmes de contrôle de la fabrication séquentielle automatisée de plaquettes dessinées au plasma. Ce programme a été le résultat de l'initiative de European Silicon Structures (ES2), un consortium formé pour produire des circuits intégrés propres à une application avant d'avoir sa propre production de plaquettes. Ce programme était formé de PME. Les partenaires en étaient la Société Bertin (France), European Silicon Structures (ES2) (France), Leybold A.G. (Danemark), Mitec (Belgique) et Plasma Technology Ltd. (Royaume-Uni).

Les programmes d'alliances européens :

BRITE/EURAM (Basic Research in Industrial Technology for Europe et European Research in Advanced Materials) a été créée en 1989 et prendra fin en 1992. Le budget total de ce programme s'élève à 648,4 millions de dollars pour le développement de consortium en R et D en technologie des matériaux avancés, en méthodologie de la conception et en contrôle de la qualité des produits et des procédés, et en application de technologies avancées pour la fabrication conventionnelle ainsi que des processus de fabrication pour les matériaux souples (c'est-à-dire les textiles), et les technologies de procédés de fabrication et en aéronautique. Peuvent en bénéficier les entreprises et les universités établies soit dans la CE, soit dans les pays de l'AELÉ.

RACE (Research and Development in Advanced Communications Technologies in Europe): ce programme est essentiellement consacré aux communications intégrées à bande large et au développement de technologie pour l'utilisation commerciale de ce type de communications à partir de 1995. Le programme RACE est conçu pour poser les bases des infrastructures de communications communautaires de l'avenir. Il se préoccupe de tous les aspects des réseaux terrestres, des télécommunications mobiles et par satellite, il engage la participation de tous les opérateurs européens dans le domaine des télécommunications, des fournisseurs de services ainsi que des fabricants d'équipements. Les consortiums établis dans le cadre du programme RACE sont constitués de 306 organismes comprenant des universités, des organismes gouvernementaux de télécommunications et des sociétés privées dont 130 sont des PME. RACE 1 a débuté en 1987 et se poursuivra jusqu'en 1992, il dispose d'un budget de 841,5 millions de dollars. Le budget de RACE 2 est compris dans le Programme cadre de la CE pour 1990-1994 et chevauchera la fin de RACE 1.

ESPRIT (European Strategic Program for Research and Development in Information Technology) : ce programme est le plus ancien et le plus réussi des programmes de la CE à ce jour. ESPRIT 1 qui a duré de 1984 à 1988 disposait d'un budget de 975 millions de dollars. ESPRIT se préoccupe essentiellement de micro-électronique, de systèmes de traitement de l'information, des systèmes de bureaux et de fabrication intégrée par ordinateurs. Ce programme est ouvert à toutes les sociétés établies au sein des pays de la Communauté et de l'AELÉ.

EUREKA : Ce programme a été créé en 1985 sur une proposition du Président français François Mitterrand. Le programme EUREKA actuel couvre la période de 1989-1992. Il ne fait pas partie des programmes de la CE et ne dispose pas d'un fond central comme les autres programmes de la CE. Les vingt pays participants au programme contribuent et administrent eux-mêmes les fonds. La participation des pays est généralement inférieure au tiers des coûts de participation de leurs entreprises ou instituts de recherche. Les membres d'EUREKA comprennent les 12 États membres de la CE et la Suède, l'Autriche, la Norvège, la Finlande, l'Irlande, la Turquie ainsi que la Commission de la CE. EUREKA est ouvert aux sociétés et instituts de recherche non membres en autant qu'ils soient partenaires de deux sociétés européennes au moins.

Plusieurs entreprises canadiennes participent à des projets EUREKA et plusieurs entreprises américaines participent à un projet EUREKA Prométhée. Ce dernier est le programme de circulation routière européenne de très haute efficacité et sécurité, qui comprend le développement de systèmes électroniques de contrôle de la circulation routière et de la pollution. IBM participe au projet JESSI sur les semi-conducteurs. Des sociétés françaises collaborent avec des sociétés argentines à un projet de biotechnologie. La plupart des projets EUREKA se préoccupent essentiellement de robotique, de technologies de l'information, d'environnement et de biotechnologies bien qu'il y ait aussi d'importants projets touchant les transport, l'énergie et les lasers. Le secrétariat d'EUREKA est situé à l'Avenue des Arts 19H, BTE 3 B1040 Bruxelles. Tél. 32 (2) 217.00.30 et télécopieur: 32 (2) 218.79.06